

# A LA BARRE

12 décembre 2023

L'analyse de l'administrateur salarié



## 2023 NE SERA PAS COMME 2022 !

L'année 2023 se termine et les perspectives d'atterrissage des comptes, bien qu'inférieures au budget du PMT 2023, restent acceptables.

- des programmes neufs en tension, dans l'exécution et dans les résultats financiers (Marge CAT Provisions...),
- des éléments de surcoûts non prévus (NAO 2023 supérieure à l'hypothèse de construction du PMT),
- les grèves liées aux manifestations contre la réforme des retraites (quelques M€ !)
- des écarts d'incorporation.

Les actions de maîtrise des coûts ont démarré et seront renforcées en 2024 : Investissements et R&D en balance, déplacements en réduction, effectifs de "soutien" à la baisse...

Et pendant ce temps-là... déploiement de la nouvelle classification des emplois liée à la Convention Collective Nationale de la Métallurgie qui prendra effet le 1er janvier 2024.

Si le planning de déploiement de l'outil SeaRH a été tenu (et probablement dans les coûts), les remontées de terrain semblent afficher un taux d'acceptation des nouvelles Fiches Emploi (et leur cotation) assez peu satisfaisant.

Comment réussir un projet "industriel" et rater la cible que sont les salariés !

Olivier MENARD - [olivier.menard@naval-group.com](mailto:olivier.menard@naval-group.com)

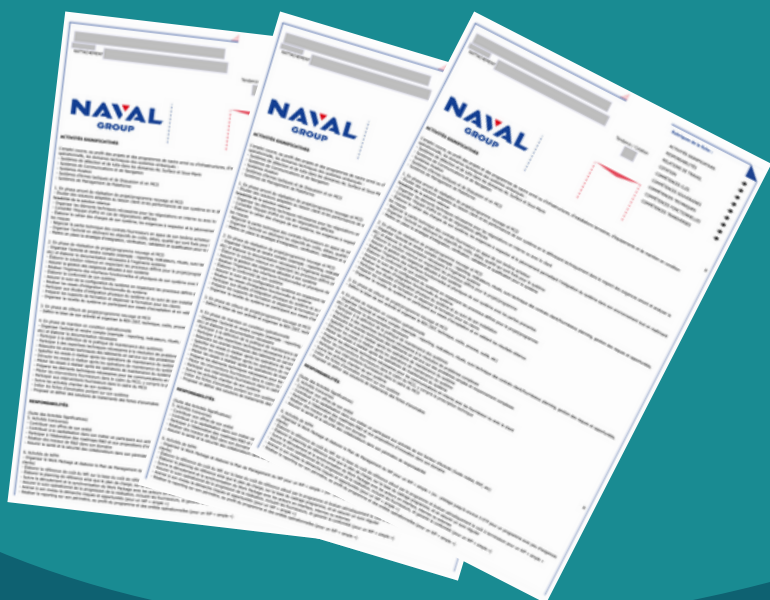
<http://www.cfecgc-naval.fr/>



→ 01/03

# RISQUE D'ORAGE SUR LA PERFORMANCE GLOBALE DE L'ENTREPRISE AVEC SES NOUVELLES FICHE EMPLOI !

En début d'année avait été inscrit dans le portefeuille de risques groupe celui de "perturbations liées à la CCNM", j'ai demandé à la direction des risques de ne pas fermer cette ligne car une mèche était allumée dont personne ne peut prédire ce qu'elle deviendra en 2024. La situation de nos programmes nécessite un fort engagement des salariés qui, s'ils sont mécontents de leur fiche, pourrait conduire à une baisse de performance dans nos opérations.



## PMT 2024-2027

Il ne prend bien évidemment pas en compte les remarques et risques ci-dessus.

A l'image de 2023, un cran en dessous du PMT précédent, celui-ci acte donc les décalages sur la période tout en affichant en fin de période un optimisme (habituel).

Au-delà des difficultés connues sur les programmes en carnet, il est vital pour Naval Group que les campagnes export débouchent sur des contrats de Sous-Marins et de Bâtiments de Surface, Scorpene et BSB avec des évolutions notables sur les batteries permettraient d'assurer Cherbourg et ses compétences, pour les BS, FDI ou Gowind pour le Plan de Charge de Lorient et limiter les ruptures.

Et tout cela dans un contexte fort de concurrence internationale, de difficultés de financement de l'Etat français pour ses besoins propres (LPM).

Pour Services, si globalement la charge reste constante, avis de grand frais à Toulon qui sera en sous activité pour 2024 et 2025 avec risque d'une remontée forte de charge en 2026.

Olivier MENARD - [olivier.menard@naval-group.com](mailto:olivier.menard@naval-group.com)

<http://www.cfecgc-naval.fr/>



→ 02/03

# 2024, ANNÉE CRUCIALE POUR LE GROUPE

- Remplir le carnet de commande,
- Exécuter proprement nos programmes,
- Réaliser les plans d'amélioration (de marge),
- Réduire les non qualités (il faudra que soit mis en place les Codes Tâches pour faire du REX et corriger les Dossiers Industriels ou process, car sinon les Non Qualités seront peu traitées),
- Plans d'action de réduction du taux de soutien (il faudra en parler en CSE-C), mais surtout "embarquer" les salariés dans ce PMT, donc attention à l'impact de la CCNM et du traitement des contestations des salariés.

## BONNES FÊTES À TOUS

Rendez-vous en février pour la clôture des comptes 2023 et l'affichage des éléments de participation, Intéressement et dividendes.

Bonnes fêtes  
de fin d'année



Olivier MENARD - [olivier.menard@naval-group.com](mailto:olivier.menard@naval-group.com)

<http://www.cfecgc-naval.fr/>



→ 03/03